

24 juil 2015 -15:55

Appartient à Conseil des ministres du 24 juillet 2015

Accord entre l'UE et la Suisse relatif à la navigation par satellite à travers le programme Galileo

Le Conseil des Ministres a approuvé l'avant-projet de loi portant assentiment à l'accord entre l'Union européenne et ses Etats membres d'une part et la Suisse d'autre part relatif à la navigation par satellite à travers le programme Galileo.

Faisant suite à l'approbation de l'avant-projet de loi portant sur l'accord Galileo entre l'UE et la Norvège, ce texte confirme l'engagement de la Belgique dans l'ambition spatiale européenne et le renforcement des liens internationaux dans ce cadre.

Cet accord souligne la place de la Suisse dans l'industrie spatiale européenne à travers des programmes de coopération notamment en matière de spectre radioélectrique, d'installations au sol des services de navigation par satellites européens, de sécurité, d'échange d'informations classifiées, de contrôle des exportations, du service public réglementé et de coopération internationale. Ce traité permet également de régler la participation financière de la Suisse au développement du programme.

Pour la Belgique, la coopération internationale autour des systèmes de navigation par satellite européens est essentielle au vu de plusieurs atouts nationaux, comme le site de Redu ou le développement de signaux et du cryptage de ceux-ci.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>